

Au premier rang de l'auditoire on remarquait S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, l'honorable J.-L. Décarie, secrétaire de la Province, nombre de députés à l'Assemblée législative et de conseillers législatifs, et plusieurs juges, officiers, etc. Les dames remplissaient les galeries.

La réponse de l'Inspecteur général fut complète, victorieuse. C'est un document qui mérite d'être conservé : voilà pourquoi, répondant à de nombreuses demandes et avec l'assentiment de l'auteur, nous avons jugé utile de mettre en brochure la réponse si digne, en même temps que si énergique, de M. Magnan à M. Bouchard. Dans cette réponse, il y a plus qu'une question d'intérêt personnel : il y a une véritable question d'intérêt public.

Québec, février 1919.

LES ÉDITEURS

---